

Pétition pour la sécurité et la qualité de vie des écoliers aux abords du centre scolaire Cheminet – Fontenay.

Les nouvelles mesures de circulation entrées en vigueur à la fin de l'année dernière ont eu pour effet de concentrer le trafic automobile sur la rue du Cheminet. Cette rue est empruntée quotidiennement par de nombreux enfants qui se rendent à pied ou à vélo aux collèges de Fontenay et du Cheminet, ainsi qu'à la fondation Entre-Lacs.

La vitesse excessive adoptée par certains conducteurs, ainsi que leur mépris manifeste des règles de base de la circulation, rendent les déplacements des écoliers dangereux le long de la rue du Cheminet, spécialement à la hauteur du passage pour piétons, situé au niveau du collège de Fontenay et de la fondation Entre-Lacs.

Nous demandons à la Municipalité de sécuriser le périmètre de la rue du Cheminet :

En instaurant dans les plus brefs délais une présence policière, des contrôles réguliers et un système de patrouilleurs scolaires

En aménageant rapidement une zone 30 voire 20 km/h et des modérateurs de trafic

Prévu par l'article 33 de la Constitution fédérale, le droit de pétition peut être exercé aussi bien par les Suisses que les étrangers, par les personnes physiques et morales, ainsi que par les mineurs.

Merci de renvoyer les listes entièrement ou partiellement remplies et signées à M^{me} Samira Mehmedovic, rue Saint-Georges 1 bis, 1400 Yverdon-les-Bains.